

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 22 - 25 octobre 2001**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2001/15**  
14 février 2002  
ORIGINAL: ANGLAIS

## RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2001 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.3/2001/14.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES</b>	
Questions stratégiques actuelles et futures	1
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	
Rapport intérimaire sur la gestion axée sur les résultats, octobre 2001	2
Suites données par le PAM au Sommet du millénaire, au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, et à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'enfance	3
Principes directeurs concernant les réunions du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial	4
<b>QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	
Deuxième rapport intérimaire sur l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans son rapport de vérification des états financiers de 1998–1999	4
Nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période 2002–2005: rapport final du jury d'évaluation	5
Budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003	6
Le système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS) au service de l'analyse et de la maîtrise des coûts	6
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION</b>	
Rapport résumé d'évaluation des opérations d'urgence au Timor oriental	7
Rapport résumé d'évaluation de l'IPR Soudan 04168.5 et de l'IPSR Soudan 06189.0 (No WIS 4168.05 et 6189.00)	8
Rapport résumé d'évaluation à mi-parcours du projet Cameroun 04387.1 (No WIS 4387.01)	8
Rapport résumé d'évaluation du programme de pays—Bolivie (1997–2001)	9
Rapport résumé d'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Haïti (1998–2002)	9
Rapport résumé de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Mali (1998–2002)	10
Rapport résumé d'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Zambie (1998–2002)	10
<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b>	
Schéma de stratégie de pays—Bolivie	10
Schéma de stratégie de pays—Haïti	11
Schéma de stratégie de pays—Mali	11
Schéma de stratégie de pays—Zambie	12
Programme de pays—Malawi (2002–2006)	12
Programme de pays—Mozambique (2002–2006)	13
Programme de pays—Soudan (2002–2006)	14
Programme de pays—Ghana (2001–2005)	15
Programme de pays—Sénégal (2002–2006)	15
Programme de pays—Inde (2003–2007)	16



<b>Programme de pays—Sri Lanka (2002–2006)</b>	16
<b>Programme de pays—Égypte (2002–2006)</b>	17
<b>Programme de pays—Honduras (2002–2006)</b>	17
<b>Projet de développement soumis à l'approbation du Conseil d'administration— Syrie 10070.0</b>	18
<b>Intervention prolongée de secours et de redressement soumis à l'approbation du Conseil d'administration—Sri Lanka 10067.0 (No WIS 6152.01)</b>	18
<b>Intervention prolongée de secours et de redressement soumis à l'approbation du Conseil d'administration—Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.0 (No WIS 6271.00)</b>	18
<b>Intervention prolongée de secours et de redressement soumis à l'approbation du Conseil d'administration—Zambie 10071.0</b>	19
<b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURES</b>	
<b>Programme de travail provisoire du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2002–2003</b>	19
<b>Rapport de situation sur l'initiative de décentralisation du PAM</b>	20
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	
<b>Mécanisme de financement des programmes de protection de la sécurité du personnel des Nations Unies</b>	21
<b>Le PAM, la sécurité alimentaire et le VIH/SIDA</b>	22
<b>Harmonisation des processus de programmation entre les fonds et les programmes des Nations Unies</b>	23



## QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

### Questions stratégiques actuelles et futures (2001/EB.3/1)

1. Le Directeur exécutif a présenté oralement les questions stratégiques auxquelles est confronté le Programme concernant les ressources, la gestion et les programmes.
2. Elle a indiqué qu'à la session du Comité administratif de coordination (CAC) qui s'était déroulée à New York les 19 et 20 octobre, il était apparu clairement que les organisations du système des Nations unies devaient redoubler leurs efforts de coordination étant donné que les interventions d'aide humanitaire impliquaient un nombre toujours plus grand d'organismes qui ne l'étaient pas jusqu'il y a peu.
3. Le Directeur exécutif a souligné que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale avaient annoncé qu'en raison du ralentissement économique mondial, plus de 10 millions de personnes risquaient de tomber en dessous du seuil minimum d'un dollar par jour, et partant, d'être plus prédisposés aux maladies et de se ressentir davantage d'un apport alimentaire insuffisant. Ce ralentissement économique pourrait également affecter la capacité des pays donateurs d'aider les populations démunies. Le PAM risque de devoir affronter les conséquences d'un tel ralentissement tant en termes d'augmentation des besoins que de diminution des ressources disponibles.
4. Elle a fait remarquer que vu les graves déficits enregistré par de nombreuses opérations des Nations Unies au titre de la mobilisation des articles non alimentaires, à long terme, la manière dont les Nations Unies traitaient ces besoins aurait un impact sur les travaux du PAM. Le Directeur exécutif a déclaré son intention d'aborder ce problème dans le rapport de mission qu'elle présentera au Secrétaire général en sa qualité d'Envoyée spéciale dans la Corne de l'Afrique. Elle a indiqué qu'elle mettrait la partie du rapport traitant cette question à la disposition du Conseil et que, dans le cadre des activités du PAM, le Conseil pourrait envisager d'étudier cette question lors de l'examen de la catégorie d'activités des interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR).
5. Le Directeur exécutif a attiré l'attention du Conseil sur les urgences en cours en Angola, dans la région des Grands Lacs africains, en République démocratique du Congo, en Afrique de l'Ouest, en Amérique centrale, dans les Balkans, en République populaire démocratique de Corée et dans la Corne de l'Afrique.
6. Dans le domaine des affaires interinstitutions, un certain nombre de conférences internationales sont prévues en 2002. Le Directeur exécutif a exprimé le souhait que les gouvernements saisissent l'occasion que leur donne la Conférence sur le financement du développement (prévue en mars 2002 à Mexico) pour proposer des idées concrètes sur la manière de faire progresser le développement dans le monde.
7. Le Directeur exécutif a mis en lumière les bons résultats obtenus dans le domaine du personnel au PAM et sur les problèmes qui se posent encore, notamment en ce qui concerne la parité hommes-femmes et l'équité de la répartition géographique. Par ailleurs, elle a informé le Conseil des mesures qu'elle avait commencé à prendre depuis le départ de M. Namanga Ngongi, ancien Directeur exécutif adjoint, pour un processus de transition sans heurt. Elle a renouvelé sa détermination et celle du personnel à poursuivre les efforts déployés pour faire fonctionner l'organisation efficacement.
8. Le Conseil a félicité le Directeur exécutif et le personnel du Programme à l'occasion de l'attribution du Prix Nobel de la Paix. Les membres et les observateurs ont noté avec



satisfaction les efforts déployés par le Directeur exécutif dans le domaine de la coordination interinstitutions au Siège et sur le terrain, et ont appuyé les nouvelles initiatives en vue de l'harmonisation avec d'autres Fonds et Programmes des Nations Unies. Par ailleurs, le Conseil attendait avec intérêt de prendre connaissance des renseignements sur les questions liées à la mobilisation des ressources pour les articles non alimentaires, qui seraient tirés du rapport de mission que présenterait au Secrétaire général le Directeur exécutif en sa qualité d'Envoyée spéciale dans la Corne de l'Afrique.

- 
9. Le Président du Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, M. Johan Molander, Ambassadeur de Suède auprès des organisations des Nations Unies basées à Genève, a prononcé une allocution devant le Conseil. M. Molander a remercié le Conseil de l'avoir invité à observer le déroulement de la réunion, a exprimé son vif soutien à toutes les initiatives de coordination interinstitutions et a exhorté les gouvernements à maintenir des positions concertées et cohérentes vis-à-vis de l'ensemble des institutions. Il a fait part de son grand intérêt pour le projet du Conseil de la gouvernance, ainsi que de sa hâte de recevoir des renseignements sur les débats concernant la gestion axée sur les résultats.

---

## QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

### Rapport intérimaire sur la gestion axée sur les résultats, octobre 2001 (2001/EB.3/2)

10. Le Conseil a accueilli favorablement le Rapport intérimaire sur la gestion axée sur les résultats (octobre 2001), qui lui avait été soumis pour information et dont il avait été ultérieurement décidé qu'il ferait l'objet d'une discussion. Il a applaudi la volonté manifestée par le PAM d'introduire une approche de gestion axée sur les résultats (RBM) ainsi que le lien qui avait été établi entre la RBM et le projet de la gouvernance.
11. Quelques membres du Conseil ont noté qu'à l'avenir, le PAM devrait élargir ses objectifs et mesurer les résultats au niveau de l'impact produit. D'autres membres ont néanmoins noté qu'il était très difficile d'identifier et d'utiliser des indicateurs réalistes des réalisations au niveau de l'impact et ont souligné que le PAM devrait faire preuve de prudence lorsqu'il essaierait de mesurer l'impact.
12. Plusieurs membres ont souligné qu'il fallait organiser une large formation à la RBM à tous les niveaux, de la planification à l'exécution, au suivi, à l'évaluation et aux rapports. Cette formation devrait être dispensée non seulement aux fonctionnaires du PAM mais aussi au personnel des organismes de contrepartie des pays bénéficiaires étant donné que l'adoption d'une approche axée sur les résultats par les partenaires du PAM était essentielle au succès de sa propre approche de la RBM.



13. Une délégation a suggéré d'établir un ordre de priorités et d'appliquer d'abord la RBM aux projets auxquels étaient alloués plus de 5 millions de dollars de ressources. Plusieurs membres ont reconnu l'importance de l'approche du cadre logique mais ont estimé qu'elle ne suffisait pas étant donné que la RBM n'était pas seulement une question de systèmes mais devait tendre aussi à transformer la culture d'une organisation.
14. La Présidente, en sa qualité de membre du Groupe directeur informel, a fait valoir que la RBM devait être replacée dans le contexte du projet de la gouvernance et que le Conseil devrait voir évoluer ensemble la RBM et les nouveaux mécanismes de gouvernance.
15. Répondant aux inquiétudes manifestés par les membres du Conseil, le Secrétariat a fait observer que la RBM ne constituait pas pour le PAM une rubrique budgétaire distincte étant donné qu'elle était peu à peu intégrée à toutes les étapes des mécanismes opérationnels existants. Les futurs rapports qui seraient soumis au Conseil à propos de la RBM contiendrait des informations plus détaillées sur le lien entre celle-ci et le Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS), l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) et la décentralisation.
16. En conclusion, le Conseil a noté que la RBM faisait partie intégrante de plusieurs mécanismes importants de la gouvernance; que le Secrétariat devait examiner la possibilité d'élargir les indicateurs de résultats au niveau de l'impact; qu'une formation à la RBM serait essentielle; et que la RBM était un outil et non une fin en soi.

### **Suites données par le PAM au Sommet du millénaire, au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, et à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'enfance (2001/EB.3/3)**

17. Le Conseil a appuyé, en l'en félicitant, les activités de développement et les opérations d'urgence menées par le PAM, qui contribuaient à la réalisation des objectifs fixés lors du Sommet du millénaire, et en particulier l'assistance fournie par le PAM à l'Afrique. Il a relevé qu'il fallait mettre en oeuvre une approche plus stratégique intégrant lesdits objectifs aux activités du PAM.
18. En outre, le Conseil a noté que le document devrait être centré davantage sur des objectifs spécifiques et devrait tendre à identifier comment les activités du PAM se rattachaient au plan de campagne élaboré par le Secrétaire général pour réaliser les objectifs du Sommet du millénaire.
19. En outre, le Conseil a exprimé le souhait de mieux comprendre l'interaction entre le PAM et les autres organismes et partenaires dans la réalisation des objectifs de développement visés dans la Déclaration du millénaire. Il a également demandé des informations au sujet des modifications que l'Organisation avait introduites ou envisageait d'introduire pour promouvoir la réalisation desdits objectifs.
20. Le Conseil a demandé qu'il lui soit présenté à l'avenir un document sur l'approche stratégique suivie par le PAM pour réaliser les buts et objectifs énoncés dans la Déclaration du millénaire.



## Principes directeurs régissant les réunions du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial (2001/EB.3/4)

21. Le Conseil s'est déclaré satisfait du document qu'il a jugé original et très utile. Il a examiné les diverses questions se rapportant à la gouvernance, en particulier le traitement des documents présentés pour approbation, pour examen et pour information. Le Conseil est convenu que les points de l'ordre du jour présentés pour approbation devaient être approuvés et ceux présentés pour examen devaient être discutés.
22. Certains membres estimaient que le Conseil devait éviter de discuter des points présentés pour information, car cela faisait perdre un temps précieux et rallongeait les réunions. D'autres membres ont toutefois souligné que si cette règle avait été appliquée à la présente session, certaines questions importantes et utiles n'auraient pas été soulevées. Dans l'ensemble, le Conseil estimait qu'il était important de limiter la durée de ces discussions.
23. Durant une présentation des activités du Groupe directeur sur la gouvernance, il a été suggéré que: i) seules les décisions figurent dans le document relatif aux décisions et recommandations, et que le titre de ce dernier soit modifié en conséquence; et ii) les recommandations ne figurent que dans le document contenant le résumé des travaux du Conseil d'administration. Le Président a donc proposé que les projets de décisions figurant dans tous les documents ne concernent que les décisions et non les recommandations. Toutefois, une attention spéciale devra être accordée à la présentation des recommandations dans le rapport du Conseil d'administration au Conseil économique et social, qui doit suivre un modèle type.
24. Un membre a suggéré que le rôle du Rapporteur —en tant que trait d'union entre le Secrétariat et le Conseil— soit réévalué, et que le Conseil envisage d'élire un Rapporteur pour l'année. Il a également été suggéré de créer le poste de Rapporteur adjoint pour aider le Rapporteur à s'acquitter de cette tâche extrêmement prenante. La Présidente a suggéré que cette question soit examinée par le Bureau à des réunions futures et que le Conseil en soit saisi à une date ultérieure.

## QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

### Deuxième rapport intérimaire sur l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans son rapport de vérification des états financiers de 1998–1999 (2001/EB.3/5)

25. Le Conseil a accueilli avec satisfaction ce rapport complet et détaillé et a souligné l'importance des points ci-après qui y sont examinés:
  - la gestion de la trésorerie;
  - la gestion des placements, qui serait confiée au Fonds international de développement agricole (FIDA) ou à des tiers;
  - la décentralisation;
  - la production par le système WINGS, pour plus de transparence, de rapports comparant les coûts effectifs et les coûts budgétisés; et
  - la mise en oeuvre du recouvrement intégral des coûts par tous les donateurs.
26. En ce qui concerne les questions soulevées durant le débat, le Secrétariat a expliqué qu'il mettrait en oeuvre les recommandations du Comité financier de la FAO et du Comité



consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) adressées au Secrétariat. En février 2002, il présenterait au Conseil des rapports détaillés sur la gestion de la trésorerie et des placements, et sur l'évaluation de la décentralisation. En ce qui concerne la sous-traitance du suivi des résultats des gestionnaires des placements, le Secrétariat a observé qu'il avait connaissance de l'examen actuellement effectué au FIDA par des experts et qu'il en attendait les résultats. Toutefois, il n'avait pas abandonné l'idée de sous-traiter cette activité, dans l'intérêt de la coopération interinstitutions avec la FAO et le FIDA. En attendant, le Secrétariat avait mis en place un dispositif permettant d'assurer le suivi approprié des résultats des gestionnaires des placements. Le Secrétariat a confirmé que WINGS pouvait comparer les dépenses et décaissements effectifs et ceux budgétisés, pour plus de transparence dans l'évaluation de l'emploi des contributions. Il a ajouté qu'un rapport distinct sur l'analyse et la maîtrise des coûts dans le système WINGS, présenté au cours de la session, expliquerait comment WINGS permettrait la gestion et la comptabilisation du recouvrement intégral des coûts.

27. En réponse à des questions posées par les membres, le Commissaire aux comptes a confirmé que la mise en oeuvre par le PAM de ses recommandations était dans l'ensemble satisfaisante. Certaines recommandations, notamment celles se rapportant à la décentralisation ou à WINGS, seraient mises en oeuvre sur une période plus longue. Répondant à une question qui lui demandait son avis sur les fonctionnalités du système WINGS, le Commissaire aux comptes a expliqué que WINGS était un outil intégré qui, en théorie, comportait des fonctions permettant d'accéder aux données en temps réel et de répondre aux besoins d'information du PAM. Le Commissaire aux comptes évaluerait le système WINGS à une date ultérieure, une fois que le processus de migration des données vers le nouveau système serait achevé. Enfin, le Commissaire aux comptes a confirmé qu'il mettrait également en oeuvre la recommandation du Comité financier de la FAO qui lui demandait de classer par ordre de priorité les recommandations concernant l'audit qu'il avait formulées dans le rapport final sur les comptes de l'exercice biennal 2000–2001.

### **Nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période 2002–2005: rapport final du jury d'évaluation (2001/EB.3/6)**

28. La présidente du jury d'évaluation a présenté au Conseil les résultats de l'évaluation et recommandé que le Contrôleur et Auditeur général du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord soit nommé Commissaire aux comptes du PAM pour la période 2002–2005. Le Conseil s'est déclaré satisfait du travail accompli par le jury et s'est rallié à la décision du jury. Il s'est félicité que les candidats aient été au nombre de sept, ce qui offrait un vaste éventail de choix.
29. Certains membres ont émis des doutes sur la méthode d'attribution des points et les critères de sélection utilisés, notamment sur la manière dont l'expérience internationale et les coûts unitaires étaient évalués et ils ont proposé de revoir le processus pour éventuellement y apporter des améliorations. En outre, il a été suggéré que le jury établisse sa recommandation finale seulement après avoir eu connaissance des observations du Comité financier de la FAO et du CCQAB. Un représentant a observé que le rapport du jury d'évaluation devait faire connaître le nom du seul candidat sélectionné, même si l'écart de points entre les candidats était minime.
30. Après délibération, le Conseil a demandé que la méthodologie d'attribution des points soit réexaminée.



### **Budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 (2001/EB.3/7)**

31. Lors des débats sur le projet de budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 présenté par le Directeur exécutif accompagné des observations du Comité financier de la FAO et du CCQAB, le Conseil:
- a) s'est déclaré satisfait de la clarté, de la concision et de la structure du document budgétaire;
  - b) a pris note du niveau des opérations ainsi que des projections concernant les éléments de dépense par catégorie d'activités et de coûts figurant au tableau 2 (paragraphe 32);
  - c) a pris acte du fait que ce document avait été élaboré en tenant compte des éléments pertinents indiqués par le CCQAB et par le Comité financier de la FAO;
  - d) a demandé à être tenu régulièrement informé des coûts et des avantages du processus de décentralisation en cours au PAM; et
  - e) a encouragé le PAM à continuer d'appliquer des mesures d'économie dans toutes les catégories d'activités et à resserrer sa collaboration et sa coopération avec les autres organismes des Nations Unies.
32. Le Directeur exécutif a proposé que les taux de recouvrement des coûts d'appui indirects soient revus, en consultation avec les donateurs, à la troisième session ordinaire du Conseil d'administration, en octobre 2002.
33. Plusieurs membres du Conseil se sont inquiétés du montant des ressources disponibles pour les activités de développement et ont encouragé le PAM à appliquer intégralement les recommandations formulées dans la politique visant à favoriser le développement en vue d'accroître la disponibilité d'aide alimentaire pour ce type d'activités.

### **Le système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS) au service de l'analyse et de la maîtrise des coûts (2001/EB.3/8)**

34. Lors de la présentation de ce document d'information, le Secrétariat a souligné qu'il ne s'agissait pas du rapport intégral sur la mise en oeuvre du Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP), qui serait présenté lorsque ce programme serait entièrement mis en oeuvre, à la fin de 2001. Il a fait observer que le document à l'examen présentait les systèmes intégrés d'information récemment installés, qui représentaient la principale composante du FMIP, et expliquait comment ces systèmes fourniraient des renseignements sur l'emploi des contributions des donateurs et les aspects financiers de la mise en oeuvre des projets du PAM. Il donnait également aux membres des précisions sur la manière dont le système WINGS pourrait être utilisé pour maîtriser les coûts, notamment dans le cas de l'achat local de produits alimentaires.
35. Les membres se sont félicités des efforts déployés pour mettre en oeuvre le FMIP et élaborer le système WINGS. Il a été remarqué que le système WINGS était un bon outil de maîtrise des coûts car il permettait de disposer de l'information dans de meilleurs délais. Il a toutefois été souligné que la maîtrise des coûts devrait faire partie d'une culture de la gestion et que le système WINGS était un outil qui permettait de surveiller et de maîtriser les coûts. Les membres ont dit qu'ils comprenaient qu'il était nécessaire de prévoir une période d'adaptation et de former le personnel. Ils espéraient également que le système WINGS fournirait des informations permettant de mesurer l'efficacité et l'utilité du FMIP par rapport à des points de référence spécifiés.
36. Le Secrétariat s'est dit d'accord avec les observations formulées par les membres sur le fait que le système fournissait des outils mais que la maîtrise des coûts appelait une modification de la culture de la gestion. Le système WINGS serait un précieux outil pour



mettre au point des points de référence par rapport auxquels l'efficacité et l'utilité peuvent être mesurées ou évaluées. Le Directeur exécutif a déclaré que ce système fournirait des renseignements précis sur l'utilisation des fonds, qui n'était pas très transparente dans les systèmes précédents. Elle a également indiqué au Conseil qu'au cours de la migration de l'information entre l'ancien et le nouveau système, un solde excédentaire résultant de la clôture de projets avait été identifié et que le Secrétariat proposerait au Conseil un emploi pour ces fonds à sa première session ordinaire de février 2002.

## RAPPORTS D'ÉVALUATION

### Rapport résumé d'évaluation des opérations d'urgence au Timor oriental (2001/EB.3/9)

37. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport sur les opérations d'urgence du PAM au Timor oriental, qui contenait des critiques constructives, relevant que, d'une manière générale, l'opération avait été couronnée de succès bien qu'ayant dû être menée dans un environnement difficile. Dans ce contexte, les membres du Conseil ont apprécié la franchise avec laquelle avaient été recensées les carences marquant la programmation et le suivi, la participation locale limitée au processus de décisions et le risque que les interventions du PAM aient un impact négatif sur la production vivrière locale. Il a été souligné qu'il fallait renforcer les capacités du PAM de préparer des plans régionaux d'intervention en cas d'urgence. Quelques membres ont appuyé la proposition tendant à prévoir un processus d'approbation en deux étapes pour les opérations d'urgence du PAM, surtout dans les cas où il était difficile de faire des évaluations, faute d'accès ou de données.
38. Le Secrétariat a fait observer que l'évaluation menée au Timor oriental avait été rigoureuse et avait porté sur des opérations d'urgence complexes menées dans des circonstances exceptionnelles. Il en avait été tiré nombre d'enseignements généraux dont il serait tenu compte pour les opérations futures du Programme. L'espoir a été exprimé qu'à l'avenir, le suivi d'opérations de ce type serait facilité par l'application des nouvelles directives de suivi et d'évaluation actuellement mises à l'essai sur le terrain. Étant donné le nombre d'opérations d'urgence de grande envergure qui se poursuivaient dans d'autres pays, il était toujours difficile de trouver un nombre suffisant de fonctionnaires ayant l'expérience de la programmation et du suivi. Il s'agissait là d'un problème que le PAM s'employait à résoudre au niveau de l'ensemble de l'organisation. Le PAM avait entrepris de mettre progressivement fin à ses opérations au Timor oriental et prévoyait de laisser en place une capacité naissante de faire face aux catastrophes naturelles d'envergure modeste. Simultanément, le nouveau bureau régional pour l'Asie s'attacherait à renforcer ses capacités régionales de préparation et d'intervention en cas de catastrophe.

### Rapport résumé d'évaluation de l'IPR Soudan 04168.5 et de l'IPSR Soudan 06189.0 (No WIS 4168.05 et 6189.00) (2001/EB.3/10)

39. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport, qu'il a jugé utile, mais un membre a signalé qu'il manquait de clarté et qu'il ne contenait pas de conclusions claires, celles-ci étant descriptives plutôt qu'analytiques. Ce qu'il fallait surtout c'était améliorer la coopération et le partage de l'information entre le PAM et le HCR au niveau du terrain. Quelques membres se sont demandés dans quelle mesure l'évaluation avait effectivement été une entreprise conjointe du PAM et du HCR et auraient aimé que le HCR soit représenté pendant les discussions. Le PAM a été encouragé à conclure dès que possible la



dernière version du Mémorandum d'accord global avec le HCR. Quelques membres ont demandé qu'il soit procédé à une analyse plus approfondie des besoins d'aide alimentaire des populations de réfugiés à plus longue échéance. En outre, le Conseil a noté qu'il fallait fournir de plus grandes quantités d'articles non alimentaires pour décourager la vente de produits alimentaires et organiser des activités vivres-contre-travail dans le domaine de l'environnement. Il a été indiqué que depuis l'établissement du rapport, beaucoup de réfugiés étaient rentrés dans leur pays, et ce mouvement se poursuivait.

40. Le Secrétariat a reconnu que le rapport n'était guère analytique. Il a indiqué que l'évaluation avait été menée conjointement avec le HCR, lequel avait détaché un fonctionnaire auprès de la mission, mais qu'il espérait qu'à l'avenir, les deux organisations feraient plus étroitement leurs les résultats de l'évaluation. Dans un souci de précision, le Secrétariat a expliqué que l'évaluation avait porté sur deux groupes de réfugiés. Le mouvement de rapatriement se poursuivait, et le nombre total de réfugiés devait tomber à près de 20 000 au cours des 12 prochains mois approximativement. Entre-temps, la plupart des recommandations formulées par la mission touchant la mise en oeuvre des activités au plan local avaient été appliquées.

### **Rapport résumé d'évaluation à mi-parcours du projet Cameroun 04387.1 (No WIS 4387.01) (2001/EB.3/11)**

41. Le Conseil s'est félicité de l'utilité et de la franchise du rapport, qui mettait en relief certaines des lacunes qui caractérisaient actuellement le système d'éducation primaire au Cameroun. La crainte a été exprimée que l'aide alimentaire du PAM risquait de ne pas avoir d'effet à longue échéance, faute d'apports non alimentaires, et le Conseil a encouragé le PAM à collaborer plus étroitement avec ses autres partenaires de développement, comme la Banque mondiale et l'UNESCO. Il a été relevé que les fonds disponibles au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) devraient contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer l'éducation dans le pays. On a insisté sur la nécessité d'encourager, dans toute la mesure possible, les achats locaux de produits alimentaires. Le fait que le manque de ressources au titre des coûts d'appui directs (CAD) ait limité les capacités de suivi du bureau de pays a suscité des préoccupations.
42. Le Secrétariat a rappelé que, lorsque le projet avait été approuvé, un certain scepticisme avait été manifesté quant aux politiques nationales en matière d'éducation. L'on a fait observer que le gouvernement, alors que le pays traversait une période d'ajustement économique difficile, avait dû adopter une politique de réduction des dépenses du secteur public. En dépit des faiblesses qui caractérisaient les politiques nationales en matière d'éducation, l'on constatait des signes encourageants de progrès, comme la réouverture récente de 22 écoles normales et le fait que la communauté des donateurs se montrait plus disposée à fournir un appui au Cameroun. L'on s'attachait actuellement à améliorer le suivi et la collecte de données pour le projet. S'agissant du manque de fonds au titre des CAD, le Secrétariat a émis l'opinion que cette question pourrait être examinée par le Conseil d'administration en 2002 étant donné qu'il s'agissait d'un problème fondamental auquel étaient confrontés tout particulièrement nombre de petits bureaux de pays.

### **Rapport résumé d'évaluation du programme de pays—Bolivie (1997–2001) (2001/EB.3/12)**

43. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport et a noté que toutes les recommandations qui y figuraient avaient été reflétées dans le schéma de stratégie de pays (SSP). Il a noté que lesdits recommandations correspondaient aux conclusions tirées par les membres du Conseil d'administration qui s'étaient récemment rendus en visite dans le pays. Plusieurs



membres ont fait observer que le ciblage des bénéficiaires devait être amélioré et que les données provenant des études d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) réalisées dans le pays pourraient y contribuer. Des indicateurs plus concis et plus mesurables pourraient également améliorer la situation. Le Conseil a souligné qu'il importait de créer des partenariats stratégiques avec des organes techniques afin d'améliorer non seulement le suivi des activités mais aussi la coordination en général entre les principaux partenaires du PAM. Le Conseil a insisté sur la nécessité de mieux relier les différentes interventions du PAM dans le pays et a demandé à recevoir un complément d'information sur l'impact du programme. Le Conseil a félicité le gouvernement de sa collaboration et de ses apports financiers et le personnel du PAM de son total dévouement.

44. Le Secrétariat a reconnu que le programme de pays pour la Bolivie avait été l'un des premiers programmes conçus à un moment où les directives étaient relativement limitées. Toutefois, les excellents rapports qui existaient entre le PAM et le gouvernement et les autres partenaires avaient permis d'adopter rapidement des mesures adéquates pour améliorer les mécanismes de ciblage et les méthodes de suivi. Le PAM continuerait de s'attacher à resserrer la coordination entre les principaux acteurs, à utiliser les méthodes ACV pour cibler les activités sur les familles les plus nécessiteuses, à suivre les résultats obtenus et à faire rapport à ce sujet.

#### **Rapport résumé d'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Haïti (1998–2002) (2001/EB.3/13)**

45. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport d'évaluation. Un membre a souscrit tout particulièrement à la conclusion selon laquelle les engagements d'aide alimentaire dans le cadre du nouveau programme de pays ne devaient pas être plus élevés que ce qu'ils étaient actuellement. La délégation canadienne s'est dite satisfaite qu'un représentant de l'Ambassade du Canada en Haïti ait pu faire partie de l'équipe d'évaluation. Le Secrétariat a confirmé que tel avait été le cas et a invité les autres membres du Conseil à participer de la même façon aux évaluations futures.

#### **Rapport résumé de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Mali (1998–2002) (2001/EB.3/14)<sup>1</sup>**

46. D'une manière générale, le Conseil a appuyé les conclusions et recommandations issues de l'évaluation. Plusieurs membres ont relevé avec préoccupation que le montant limité des ressources disponibles au titre des CAD pour les petits programmes de pays continuait de nuire à l'efficacité de l'exécution et du suivi des activités du programme. Le Secrétariat est convenu de discuter de manière plus approfondie de ce problème général avec le Conseil en 2002.

#### **Rapport résumé d'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Zambie (1998–2002) (2001/EB.3/15)**

47. Le Conseil s'est déclaré satisfait du rapport d'évaluation, qui avait été bien préparé, et du fait que les recommandations qui y figuraient avaient été reflétés dans le nouveau SSP. Quelques membres ont considéré toutefois que la mission aurait dû accorder davantage d'attention à la sécurité alimentaire dans le pays qui rendait nécessaire une aide alimentaire en Zambie ainsi qu'à la façon dont le gouvernement contribuait au partenariat. Plusieurs membres ont appelé l'attention sur les conclusions touchant la problématique hommes-

<sup>1</sup> Le programme de pays pour le Mali porte sur la période 1999–2002, et non sur la période 1998–2002, comme indiqué dans le rapport résumé soumis au Conseil d'administration.



femmes et sur le fait que la participation aux projets vivres-contre-actifs pouvait en fait alourdir la charge de travail des femmes.

48. Le Secrétariat a répondu que le mandat standard des évaluations des programmes de pays serait revu pour veiller à ce que celles-ci tiennent compte de l'ensemble de la situation de la sécurité alimentaire qui constituait le contexte du programme de pays. Le Conseil a été informé que des rapports complets des missions d'évaluation, qui contenaient des conclusions plus détaillées, pouvaient être consultés pour information (dans la langue de travail originelle seulement).

## QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

### Schéma de stratégie de pays—Bolivie (2001/EB.3/16)

49. Plusieurs membres ont loué le Gouvernement bolivien pour l'excellente contribution apportée au programme de pays en cours. Ils ont observé que la Bolivie était un pays bénéficiaire de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et méritait à ce titre d'être appuyée. Ils ont également noté que les recommandations formulées par les membres du Conseil d'administration ayant effectué la visite en Bolivie et par la mission d'évaluation avaient été prises en considération lors de la préparation de la stratégie pour le prochain programme de pays.
50. Un membre a recommandé que les liens entre opérations d'urgence/IPSR/activités de développement du PAM soient clairement établis dans le programme de pays. Plusieurs membres se sont félicités de ce que le SSP soit inclus dans la Stratégie bolivienne de lutte contre la pauvreté.
51. Un membre a mentionné qu'il existait une coordination manifeste avec les organisations non gouvernementales (ONG) et qu'il était important d'aider les pays sujets aux catastrophes. Le Conseil a fait observer qu'il importait de renforcer les partenariats avec les organismes de coopération technique.

### Schéma de stratégie de pays—Haïti (2001/EB.3/17)

52. Le Conseil a félicité le bureau de pays pour la coordination mise en place avec les autres organismes des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les ONG.
53. Les membres ont noté l'ampleur de l'insécurité alimentaire en Haïti et ont reconnu que la poursuite de l'assistance y était nécessaire. Toutefois, deux membres étaient d'avis que, compte tenu du climat dans lequel se déroulaient les opérations, les engagements alimentaires devraient être maintenus à leur niveau actuel. Il a été souligné combien il était important de collecter des données ACV en vue de préparer le programme de pays. Le bureau de pays a été encouragé à accroître ses effectifs et à développer ses compétences pour renforcer le suivi et l'évaluation. Au cours de la préparation du programme de pays, les activités concernant le VIH/SIDA devraient devenir une composante stratégique centrale.
54. Le Conseil a encouragé le gouvernement à accroître son soutien aux activités du programme de pays.

### Schéma de stratégie de pays—Mali (2001/EB.3/18)

55. Le Secrétariat a confirmé que le programme de pays serait géographiquement ciblé sur des régions du pays exposées à l'insécurité alimentaire. Le PAM avait entrepris des études



pour mieux comprendre les structures sociales complexes qui prévalaient dans ces régions. Les informations recueillies au moyen de ces études ainsi que des études ACV seraient utilisées pour la conception du programme de pays.

56. Quelques membres ont suggéré au PAM d'inclure les opérations d'urgence et les IPSR dans les débats consacrés aux SSP. Le Secrétariat a fait savoir que les SSP établis pour des pays où le PAM menait de telles opérations devraient le mentionner. Dans le cas du Mali il n'était pas prévu de prolonger l'IPSR, et aucune opération d'urgence n'était envisagée, mais l'approche de développement qui sous-tendait le SSP prévoyait des activités d'atténuation des effets des catastrophes et la fourniture d'un appui au gouvernement pour l'aider à renforcer ses capacités d'alerte rapide.
57. Plusieurs membres ont fait observer que les ressources allouées au titre des CAD étaient insuffisantes dans les pays où étaient réalisées des opérations d'envergure relativement réduite. Le Secrétariat a reconnu que tel était effectivement le cas au Mali et a fait savoir que le programme de pays tendrait à créer des partenariats stratégiques afin de faire face aux besoins non alimentaires. L'on considérait néanmoins qu'en vertu des procédures financières en vigueur, il serait difficile de couvrir les dépenses qu'entraînerait l'application de la recommandation tendant à maintenir les effectifs à des niveaux adéquats et à introduire des systèmes complets de suivi et d'évaluation.
58. Plusieurs membres ont commenté favorablement l'appui positif que le PAM avait apporté au Programme de restructuration du marché céréalier (PRMC)(clé de voute du système national de promotion de la sécurité alimentaire). Le PAM a été encouragé à poursuivre ses achats locaux de sorgho et de mil lorsque cela était approprié et, pendant la préparation du programme de pays, à collaborer étroitement avec ses partenaires concernant les modalités de mise en valeur du fleuve Niger et l'expansion de l'infrastructure scolaire au niveau primaire.

### **Schéma de stratégie de pays—Zambie (2001/EB.3/19)**

59. Le Conseil a donné son aval au SSP, en notant que la stratégie et les objectifs arrêtés dans le document étaient conformes aux priorités du Gouvernement zambien, ainsi qu'à la politique du PAM visant à favoriser le développement. Il s'est félicité des efforts mis en oeuvre pour résoudre les graves problèmes liés à la pandémie VIH/SIDA, qui a frappé particulièrement durement la Zambie. Un membre s'est référé au document de la Banque mondiale/du FMI sur la stratégie de lutte contre la pauvreté en Zambie, que le bureau de pays a été encouragé à prendre en compte pour préparer son programme de pays. Le Secrétariat a répondu que l'Équipe des Nations Unies dans le pays avait activement participé à l'élaboration de ce document et que le PAM, en tant que membre de cette équipe, continuerait à suivre les débats.
60. Plusieurs membres ont souligné la nécessité d'associer davantage les autorités et les populations locales pour atteindre les objectifs du programme futur. Le Secrétariat a garanti au Conseil que le programme de pays mettrait l'accent sur les partenariats.
61. Plusieurs membres ont rappelé l'importance du ciblage des activités et de leur classement par ordre de priorité, ainsi que de la nécessité de l'analyse ACV à cette fin. Le Secrétariat a indiqué au Conseil que les ménages et des orphelins touchés par le VIH/SIDA seraient les principaux groupes cibles du programme futur.
62. Certains membres ont précisé que le potentiel agricole de la Zambie était considérable et que l'aide alimentaire devrait donc être utilisée avec précaution en milieu rural, tout en veillant à résoudre les problèmes sous-jacents en prenant les mesures appropriées de politique agricole et rurale.



63. Un membre a instamment prié le bureau de pays de donner plus de précisions sur le suivi et l'évaluation dans son programme à venir. Un autre membre a félicité le bureau de pays d'entretenir des liens dynamiques avec les donateurs dans le pays, notant que cela contribuait à stimuler le débat sur les orientations en cours et le classement des opérations par ordre de priorité.
64. Le Conseil a encouragé le Secrétariat à utiliser l'aide alimentaire pour améliorer la condition de la femme, en collaboration avec les autorités nationales. Le Secrétariat a répondu qu'une politique nationale de promotion de la femme existait, et que le PAM travaillerait avec le gouvernement pour intégrer les divers aspects de la parité hommes-femmes dans le programme de pays.

### **Programme de pays—Malawi (2002–2006) (2001/EB.3/20)**

65. Le Conseil a approuvé le programme de pays établi pour le Malawi (2002-2006) en indiquant que le document avait été bien préparé et qu'il reflétait très précisément les priorités de développement du gouvernement. De l'avis du représentant d'une région, il était utile d'appliquer le cadre logique à tous les nouveaux programmes de pays, et que le résumé en soit annexé aux documents.
66. Plusieurs membres ont souligné la nécessité, avant de conclure l'accord relatif au programme de pays et les contrats concernant les opérations, de veiller à ce que des dispositifs institutionnels et d'encadrement adaptés soient en place pour exécuter les activités prévues. Le Secrétariat a précisé à cet égard que le PAM travaillait en collaboration étroite avec le Comité consultatif du programme de pays Malawi, que dirigeait le gouvernement, afin de s'assurer que des coordonnateurs nationaux du programme soient nommés par le gouvernement pour chaque activité du programme, l'objectif étant de développer les capacités institutionnelles.
67. Compte tenu de l'ampleur généralisée de la pauvreté au Malawi, ainsi que des taux élevés de prévalence du VIH/SIDA et de malnutrition dans le pays, plusieurs membres ont déclaré que la conception et les grandes orientations du programme de pays étaient appropriées. Un membre a suggéré que le bureau régional du PAM devrait travailler avec la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) pour définir les stratégies et les mesures à prendre pour faire face à la pandémie, non seulement au Malawi mais également dans d'autres pays de l'Afrique australe. Le Secrétariat a accueilli cette suggestion avec intérêt et a déclaré que le bureau régional mettrait en place des liens étroits de coordination avec la SADC en ce qui concerne non seulement le VIH/SIDA mais également la sécurité alimentaire et d'autres questions d'intérêt commun.
68. En réponse à une question d'un membre qui demandait de préciser ce que signifiait l'expression "ménage dirigé par un enfant", le Secrétariat a expliqué que le phénomène était courant au Malawi en raison du nombre élevé d'orphelins du SIDA qui dirigent une famille composée de leurs jeunes frères et soeurs.
69. Un membre a demandé que le PAM mette en oeuvre une intervention plus durable au Malawi. Le Secrétariat a précisé que l'appui aux activités génératrices de revenus, par exemple le Fonds de roulement pour les semences de soja et de légumes, dont l'objet est d'aider les bénéficiaires à devenir plus autosuffisants, seront privilégiées dans le prochain programme d'une durée de cinq ans. Quelques membres, tout en appréciant les efforts déployés par le gouvernement pour mettre en oeuvre son programme national de protection sociale, considéraient que les activités de ce programme n'étaient pas intégrées les unes aux autres comme il se doit, et ont exhorté le PAM à travailler avec d'autres partenaires des Nations Unies pour aider à améliorer la coordination, et à classer par ordre de priorité et exécuter les diverses activités du programme. Le Secrétariat a donné l'assurance au Conseil



que le nouveau programme national de protection sociale était élaboré en partenariat étroit avec le PAM et les autres organismes des Nations Unies.

### **Programme de pays—Mozambique (2002–2006) (2001/EB.3/21)**

70. Le Conseil, qui a approuvé le programme de pays, a observé que la stratégie et les objectifs présentés dans le document correspondaient aux priorités du gouvernement, à la politique du PAM visant à favoriser le développement et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement du Mozambique.
71. Plusieurs membres ont pris note des progrès réalisés par le pays dans le domaine économique et des efforts déployés pour faire face aux graves problèmes que pose la pandémie du VIH/SIDA qui a durement frappé le pays. Le Secrétariat a indiqué que le problème du VIH/SIDA serait traité en priorité dans le programme de pays. De même, les recommandations formulées par les membres du Conseil qui se sont rendus au Mozambique en juin 2001 seraient prises en considération lors de la mise en oeuvre du programme.
72. Un membre a demandé que l'action entreprise pour accroître le taux de scolarisation des filles dans le second cycle de l'enseignement primaire fasse l'objet d'une étude de cas. Un autre membre ayant souligné la nécessité de resserrer la collaboration avec la FAO, notamment dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire, le Secrétariat a informé le Conseil que le PAM collaborait étroitement avec la FAO pour assurer la synchronisation des programmes et éviter les chevauchements.
73. Plusieurs membres ont remarqué la flexibilité du fonds Des vivres pour le développement, son approche participative communautaire et son objectif d'atténuation des effets des catastrophes, mais un membre s'est inquiété de ce que les districts n'aient pas toutes les capacités nécessaires pour mettre l'activité en oeuvre. Le Secrétariat a informé le Conseil qu'une mission procédait actuellement à l'examen préalable de cette activité, et qu'elle envisageait d'accroître le nombre de partenaires nationaux, afin de renforcer les capacités des districts.
74. En réponse à une question concernant l'avantage comparatif du PAM dans le domaine de la construction d'écoles communautaires, le Secrétariat a expliqué que les écoles étaient des biens communautaires. Un membre ayant demandé qu'une plus grande attention soit accordée aux interventions en cas de catastrophe, à la coordination et au suivi, le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance que ces éléments seraient conçus et mis en oeuvre avec soin. Le Conseil s'est déclaré satisfait des progrès réalisés par le gouvernement et le PAM concernant l'élaboration d'une stratégie nationale d'aide alimentaire.

### **Programme de pays—Soudan (2002–2006) (2001/EB.3/22)**

75. Le Conseil a approuvé le programme de pays pour le Soudan (2002–2006), relevant qu'il reflétait l'orientation stratégique du schéma de stratégie de pays et permettait au PAM de réagir avec souplesse, si besoin était, à un avenir imprévisible.
76. Plusieurs membres se sont déclarés satisfaits des bonnes relations de travail qui s'étaient établies au Soudan entre le PAM et les autres donateurs. L'approche intégrée qui sous-tendait le programme de pays a été appuyée par plusieurs membres, dont l'un a encouragé le PAM à mettre en oeuvre sans tarder des activités de développement dans d'autres pays en transition. Un membre du Conseil a déclaré que la législation de son pays lui interdisait de fournir une assistance économique autre qu'humanitaire au Soudan et a par conséquent



demandé au PAM de faire preuve de prudence lors du passage d'une opération d'urgence à une IPSR.

77. Un membre du Conseil a estimé que les activités de développement devaient attendre le rétablissement de la paix. Le Secrétariat a expliqué que le programme de pays faisait valoir que les pays qui traversaient des troubles ne pouvaient pas se permettre d'attendre la paix pour entreprendre des activités de développement à plus longue échéance. Les activités de développement devaient commencer même pendant que le pays était encore en crise faute de quoi, la satisfaction des besoins essentiels, dans des domaines comme l'enseignement primaire ou la santé, se trouverait remise indéfiniment. Les efforts de consolidation de la paix et de renforcement des capacités étaient le plus nécessaires dans les régions déchirées par la guerre; le Secrétariat a néanmoins reconnu que la situation qui prévalait dans certaines régions du Soudan ne permettait peut-être pas d'entreprendre immédiatement des activités de relèvement et qu'il y avait lieu de continuer à fournir des secours.

### **Programme de pays—Ghana (2001–2005) (2001/EB.3/23)**

78. Le Conseil a approuvé le programme de pays pour le Ghana et a relevé en particulier la corrélation claire qui existait entre les activités et le cadre logique.
79. Plusieurs membres ont appuyé les efforts tendant à financer l'activité supplémentaire de lutte contre le VIH/SIDA pour empêcher que la maladie ne prenne les proportions d'une épidémie.
80. Le Conseil a accueilli favorablement le ciblage des activités sur les régions vulnérables du nord du pays, où règne la pauvreté et une forte incidence de malnutrition et où les taux de scolarisation des filles sont bas.
81. Un membre s'est enquis de l'acceptabilité des aliments distribués aux enfants et de la possibilité de distribuer deux repas par jour. Le Secrétariat a répondu qu'il était servi des repas chauds composés de riz, d'huile, de sucre et de haricots et que les mères suivaient des cours de nutrition et d'hygiène.
82. Un membre a demandé pourquoi les contributions du gouvernement étaient tombées de 8 millions de dollars pour le programme de pays précédent à 3,3 millions de dollars pour le nouveau programme. Le Secrétariat a expliqué que cette réduction était due à la diminution du nombre de régions ciblées, qui avait été ramené de cinq à trois. L'érosion du taux de change avait également contribué à cette différence apparente des contributions versées par le gouvernement.
83. Un membre a été d'avis que la collaboration instaurée par le PAM avec les organismes des Nations Unies et les ONG pouvait être considérée comme modèle. Un autre membre a appelé l'attention sur l'importance de la collaboration avec l'UNICEF dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance que les consultations avec cette organisation étaient constantes.
84. En réponse à la question concernant l'utilisation de la Stratégie de réduction de la pauvreté de 2001 plutôt que du document "Vision 2020", le Secrétariat a expliqué que le programme de pays avait été établi avant que ce dernier n'ait été publié.

### **Programme de pays—Sénégal (2002–2006) (2001/EB.3/24)**

85. Le Conseil a approuvé le programme de pays pour le Sénégal, qui avait été bien préparé et qui avait pris note des observations qu'il avait formulé à propos du SSP. Plusieurs délégations ont constaté avec satisfaction que le programme de pays avait été intégré aux initiatives du gouvernement et des ONG et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au



développement et harmonisé avec ceux-ci. Plusieurs délégations ont félicité le Sénégal de l'efficacité des efforts qu'il déployait pour combattre la pandémie du VIH/SIDA.

86. Le Secrétariat a expliqué que l'extension des programmes de formation professionnelle et d'alphabétisation dans les régions urbaines constituaient une activité supplémentaire plutôt que fondamentale car il n'était pas certain que les ressources nécessaires soient disponibles. Un membre a estimé que le gouvernement devait prendre à sa charge une partie des dépenses de transport intérieur, entreposage et manutention (TIEM).
87. Le Conseil a appuyé l'intention de se retirer progressivement des Centres de nutrition communautaire sur une période de trois ans et de mettre l'accent sur les Centres de développement communautaire.

### **Programme de pays—Inde (2003–2007) (2001/EB.3/25)**

88. Le Conseil a approuvé, en l'appuyant énergiquement, le programme de pays pour l'Inde, relevant le rôle de catalyseur que jouait le PAM dans les efforts déployés par le pays pour éliminer la faim et l'insécurité alimentaire parmi les groupes ciblés de pauvres qui ont faim. Quelques membres ont relevé que le nombre de personnes souffrant de malnutrition chronique en Inde était exceptionnellement élevé (200 millions) et que l'aide alimentaire devait être poursuivie. Le Conseil a félicité le gouvernement de s'être véritablement impliqué dans le programme d'aide alimentaire du PAM, comme en témoignait la proportion importante que représentait la contribution du gouvernement. Le Conseil a appuyé également l'intégration de la problématique hommes-femmes aux activités prévues par le programme et a considéré que cela pourrait servir d'exemple dans d'autres pays.
89. En réponse à une question, le Secrétariat a fait savoir que le Gouvernement indien et le PAM s'apprêtaient, dans le contexte du programme de pays, du cadre de politiques et du plafond de ressources proposés, à préparer conjointement le Plan d'opérations, qui refléterait les priorités du gouvernement et indiquerait les dispositions institutionnelles à prendre. En réponse à une question touchant le budget des dépenses de transport extérieur prévues dans le programme de pays, le Secrétariat a expliqué que cette rubrique budgétaire couvrait les frais de transport de l'huile végétale (ou autre produit) devant être expédié en Inde, où lesdits produits seraient échangés contre des céréales. Une question ayant été posée à propos de l'ampleur du programme de pays, le Secrétariat a fait savoir que le budget annuel affecté au programme représentait moins de 10 pour cent du total du budget que le PAM projetait d'allouer aux activités de développement, alors même que 25 pour cent des pauvres qui ont faim, partout dans le monde, se trouvaient en Inde.
90. La Présidente a, au nom du Conseil, remercié le Gouvernement indien de sa généreuse contribution de produits alimentaires pour les victimes de la crise en Afghanistan.

### **Programme de pays—Sri Lanka (2002–2006) (2001/EB.3/26)**

91. Après avoir examiné ensemble le programme de pays et l'IPSR pour Sri Lanka, le Conseil a approuvé le programme de pays en lui apportant son vif soutien. Plusieurs membres ont pris note avec satisfaction de la corrélation étroite qui existe entre le programme et l'IPSR, se sont félicités que les deux documents aient été présentés ensemble, et ont fait remarquer que le PAM avait bien pris en considération les observations formulées par le Conseil à l'occasion des débats sur le SSP établi pour Sri Lanka, approuvé récemment.
92. Le Conseil a apprécié la clarté du cadre logique présenté en annexe du programme de pays.



93. Plusieurs membres se sont félicités de la coordination étroite qui s'était instaurée entre le PAM et d'autres organismes des Nations Unies tels que la FAO dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Un membre a demandé que des activités de sensibilisation au VIH/SIDA soient incluses dans les formations. Le Conseil s'est déclaré satisfait que la problématique hommes-femmes ait été intégrée au programme de Sri Lanka.
94. En réponse à une question, le Secrétariat a informé le Conseil que le bureau de pays procédait actuellement à l'établissement d'un bureau auxiliaire dans la zone nord du pays touchée par le conflit et un autre dans une région touchée par la sécheresse au sud. Un membre s'est déclaré satisfait qu'une opération d'urgence ait été récemment approuvée en faveur des victimes de la sécheresse et a félicité le bureau régional décentralisé et le bureau de pays pour leur efficacité.

### **Programme de pays—Égypte (2002–2006) (2001/EB.3/27)**

95. Le Conseil a approuvé le programme de pays et a relevé que le gouvernement s'y était investi sans réserve. Il a exprimé l'espoir que l'opération prévue d'échange de créances italiennes permettrait de dégager des ressources.
96. Plusieurs membres qui avaient fait partie de la mission du Conseil d'administration qui s'était rendue en Égypte en mai 2000 ont noté que la plupart des recommandations formulées pendant la mission ainsi que pendant l'examen du SSP par le Conseil étaient reflétées dans le programme de pays.
97. Le Conseil s'est déclaré satisfait que l'accent ait été mis sur l'habilitation des femmes, les partenariats ainsi que la collaboration entre les organismes des Nations Unies dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et du bilan commun de pays.
98. Un membre, se référant à la diminution générale des ressources dont disposait le PAM pour les activités de développement, a demandé au PAM de faire preuve d'une rigueur accrue dans l'allocation de ses ressources, et de tenir compte du niveau global de l'APD fournie aux pays considérés. Le Secrétariat a répondu que les ressources dont disposait le PAM aux fins d'activités de développement étaient allouées en tenant compte de la disponibilité escomptée de ressources. Il a souligné que l'Égypte continuait d'être classé dans la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) et qu'une large présence du PAM dans le pays était indispensable si l'on voulait que celui-ci puisse faire face aux situations d'urgence et aux crises naissantes. Il a indiqué qu'en Égypte, le PAM mettait progressivement fin à ses activités dans les régions relativement développées pour les réorienter vers celles où l'incidence de la pauvreté et l'insécurité alimentaire étaient considérables et où d'autres types d'assistance n'étaient guère disponibles.

### **Programme de pays—Honduras (2002–2006) (2001/EB.3/28)**

99. Le Conseil a approuvé le programme de pays établi pour le Honduras et s'est félicité de la grande qualité du document.
100. Il a noté avec satisfaction que toutes les recommandations qu'il avait formulées au cours de l'examen du SSP avaient été prises en compte et que le document s'inscrivait dans la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté. Le Conseil s'est félicité des méthodes participatives utilisées pour élaborer le programme de pays. À l'approche des élections, certains membres se sont dit satisfaits que des consultations aient eu lieu avec les partis politiques en vue d'assurer la continuité de l'appui fourni par le gouvernement au programme de pays.



101. Le Conseil s'est félicité de l'importante contribution financière fournie par le Gouvernement du Honduras. Un membre a fait remarquer que le Honduras satisfaisait aux critères requis pour bénéficier de l'initiative pour la réduction de la dette des PPTE ainsi que d'un moratoire de la dette bilatérale, et a émis l'espoir que le gouvernement utiliserait les fonds ainsi dégagés pour financer les services sociaux de première nécessité.
102. Il a été noté que pour garantir la viabilité des activités ACV, il fallait intensifier le renforcement des capacités des organismes de contrepartie, en recourant aux Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV).

### **Projet de développement soumis à l'approbation du Conseil d'administration—Syrie 10070.0 (2001/EB.3/29)**

103. Le Conseil a approuvé le projet de développement concernant la Syrie et s'est félicité du vif intérêt du gouvernement pour le projet. Le Secrétariat a précisé que le coût total du projet figurant sur la page de couverture du document devait être de 32 959 690 dollars et non pas de 32 933 650 dollars.
104. Un membre ayant demandé qu'une analyse du cadre logique soit préparée, le Secrétariat a répondu que le cadre logique serait joint au plan d'opération.
105. Plusieurs membres se sont félicités que le projet privilégie fortement les femmes et cible les ménages pauvres des zones marginalisées à déficit vivrier. Ils ont également noté avec plaisir que le projet s'intégrait parfaitement dans les stratégies du gouvernement, avec lesquelles il avait été harmonisé, et que le PAM travaillait en collaboration étroite avec la FAO et le FIDA.
106. Un membre a précisé que son pays était dans l'impossibilité juridique de fournir une aide économique à la Syrie, et qu'il ne pouvait donc appuyer le projet.

### **Intervention prolongée de secours et de redressement soumis à l'approbation du Conseil d'administration—Sri Lanka 10067.0 (No WIS 6152.01) (2001/EB.3/30)**

107. Lors de l'examen conjoint du programme de pays et de l'IPSR concernant le Sri Lanka, le Conseil a vivement approuvé l'IPSR 10067.0.
108. Le Conseil s'est dit satisfait de la collaboration étroite mise en place par le PAM et les autres institutions des Nations Unies au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, ainsi que de l'accent mis sur l'aide humanitaire aux zones et populations touchées par le conflit. Les membres se sont félicités que la problématique hommes-femmes soit intégrée tant dans le programme de pays que dans l'IPSR. Certains membres ont signalé qu'ils avaient apprécié que le programme de pays et l'IPSR soient étroitement liés l'un à l'autre, et que les deux documents aient été présentés ensemble.
109. En réponse à une question, le Secrétariat a fait savoir au Conseil que le bureau de pays procédait actuellement à l'établissement d'un bureau auxiliaire dans une zone touchée par le conflit du nord du pays, et d'un autre dans la zone où sévit la sécheresse. Un membre s'est dit satisfait qu'une opération d'urgence ait été récemment approuvée en faveur des victimes de la sécheresse et a félicité le Bureau régional décentralisé et le bureau de pays pour leur efficacité.



### **Intervention prolongée de secours et de redressement soumis à l'approbation du Conseil d'administration—Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.0 (No WIS 6271.00) (2001/EB.3/31)**

110. Le Secrétariat a indiqué quelles étaient les modalités de ciblage des activités vivres-contre-travail, vivres pour la formation et aide alimentaire d'urgence dans les écoles en Sierra Leone. Il a expliqué que les trois volets n'étaient mis en oeuvre ensemble que dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire où les bénéficiaires sont les plus vulnérables et que le Ministère de l'agriculture et la FAO avaient aidé le PAM à élaborer les critères de vulnérabilité.

### **Intervention prolongée de secours et de redressement soumis à l'approbation du Conseil d'administration—Zambie 10071.0 (2001/EB.3/32)**

111. Le Conseil, qui a approuvé l'IPSR Zambie 10071.0, a observé qu'elle fournissait une aide indispensable aux réfugiés de l'Angola et de la République démocratique du Congo et qu'elle appuyait les efforts déployés par le Gouvernement zambien pour poursuivre sa politique de libre accueil des réfugiés. Le gouvernement a été félicité pour avoir permis de maintenir les frontières ouvertes. Un membre a observé qu'il ne devrait pas y avoir de quatrième génération de réfugiés en Zambie. Un autre a fait remarquer que l'appui aux réfugiés devait constituer, avec la lutte contre le VIH/SIDA, l'objectif principal de l'aide fournie par le Bureau du PAM en Zambie.

## **QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURES**

### **Programme de travail provisoire du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2002–2003 (2001/EB.3/35)**

112. Le Conseil a invité le Secrétariat à modifier le programme de travail provisoire du Conseil d'administration pour l'exercice biennal pour y inclure diverses demandes qui avaient été approuvées en session, notamment:
113. À la première session ordinaire de 2002:
- un document d'information sur les questions relatives à la mobilisation des articles non alimentaires, tiré du rapport de mission présenté au Secrétaire général par le Directeur exécutif en sa qualité d'Envoyée spéciale dans la Corne de l'Afrique;
  - dans le document sur la gestion du changement, l'inclusion des questions de décentralisation.
114. À la deuxième session ordinaire de 2002 et 2003:
- un rapport sur les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif pour la période juillet-décembre de l'année précédente;
  - un rapport sur les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif conjointement avec le Directeur général pour la période juillet-décembre de l'année précédente.
115. À la troisième session ordinaire de 2002 et 2003:
- un rapport sur les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif pour la période janvier-juin de la même année;



- un rapport sur les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif conjointement avec le Directeur général pour la période janvier-juin de la même année.
116. À la session annuelle de 2002:
- dans la présentation du Directeur exécutif sur les questions stratégiques actuelles et futures, l'inclusion d'une déclaration sur les résultats et le suivi de la Conférence sur le financement du développement;
  - dans le document sur les nouvelles questions présentant un intérêt pour le PAM, l'inclusion d'une évaluation du processus d'appel commun et de mesures visant à améliorer la qualité du document;
  - un document sur les défis qui se présentent au PAM en matière de mobilisation d'articles non alimentaires (y compris les questions liées aux coûts d'appui directs);
  - un document contenant une évaluation préliminaire du barème des coûts d'appui indirects;
  - dans le Plan de travail pour 2002–2003 concernant l'évaluation et le suivi, l'inclusion de principes directeurs relatifs au suivi et à l'évaluation.
  - un rapport sur la décision finale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la mise en oeuvre des mécanismes de financement visant à assurer la sécurité et la sûreté du personnel des Nations Unies, ainsi qu'un résumé sur le solde excédentaire résultant de la clôture de projets, identifiés lors de la migration des données dans le système WINGS;
117. À la troisième session ordinaire de 2002:
- un document présentant une approche stratégique de l'engagement du PAM en ce qui concerne les affaires interinstitutions et les questions afférentes aux sommets des Nations Unies, y compris un examen du rôle du PAM en matière de suivi de la Conférence sur le financement du développement;
  - dans le rapport sur l'exécution du budget (2000–2001), l'inclusion des aspects relatifs à la maîtrise des coûts;
  - dans les comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2000–2001, l'inclusion d'une évaluation du barème des coûts d'appui indirects.
118. À la deuxième réunion ordinaire de 2003:
- dans le document contenant une évaluation thématique des IPSR, l'inclusion des aspects financiers.
119. À la session annuelle de 2003:
- un document examinant le processus de décentralisation, y compris son coût-efficacité, ses effets sur la programmation, etc.;
  - un document passant en revue les questions relatives aux politiques de financement.

### **Rapport de situation sur l'initiative de décentralisation du PAM (2001/EB.3/36)**

120. Le Directeur exécutif a présenté rapidement le thème du débat. Elle a souligné le fait que depuis 1996, un plus grand nombre de décideurs étaient affectés sur le terrain, et qu'ils s'étaient vus déléguer un surcroît d'autorité et des outils opérationnels leur permettant de s'acquitter de leur tâche plus efficacement.



121. Le Sous-Directeur exécutif pour les opérations a présenté le rapport de situation. Il a indiqué que, dans l'ensemble, la décentralisation se déroulait sans accroc et selon les prévisions, et qu'elle avait rapproché les décideurs des bénéficiaires de l'aide alimentaire du PAM. Il a souligné que grâce au système WINGS la décentralisation serait encore plus efficiente. Ce processus posait quelques défis qu'il fallait encore relever, à savoir: renforcer les services de contrôle du PAM; insister encore davantage sur la formation du personnel; actualiser les règles applicables; continuer à faire circuler l'information entre Rome et les bureaux de terrain et vice-versa.
122. Le Conseil a jugé que les activités menées jusque-là par le PAM pour mettre en oeuvre la décentralisation étaient très encourageantes et il a félicité le Programme. Néanmoins, il attendait avec impatience l'évaluation de l'initiative de restructuration du PAM, qui serait soumise à la première session ordinaire de 2002, ainsi que l'étude coût-avantages détaillée qui devait être soumise à la session annuelle de 2003. Il se réjouissait également d'avoir l'occasion de débattre régulièrement de cette question au titre de l'ordre du jour des sessions du Conseil d'administration.
123. Le Conseil a pris bonne note des nombreux défis que le PAM devait relever pour poursuivre la mise en oeuvre de l'initiative de décentralisation. Il a insisté notamment sur la nécessité de perfectionner les compétences du personnel de terrain dans le domaine de la conception, de l'élaboration et de la formulation des programmes; la nécessité de tenir les décideurs pour responsables de leurs actions; la nécessité d'améliorer l'aptitude à diriger du personnel; la nécessité de développer les compétences en matière de gestion financière et budgétaire des projets de terrain, et de donner aux bureaux de pays des objectifs budgétaires clairs; et l'importance de conserver au PAM une seule identité propre, plutôt que de disperser ses centres d'intérêt. Un membre a invité le PAM à suivre le Code de conduite des fonctionnaires des Nations Unies.
124. Certains membres ont indiqué que la décentralisation offrait de nouvelles possibilités en ce qui concerne les relations futures entre le PAM et les donateurs. Un membre a suggéré que le PAM s'inspire de l'expérience acquise par d'autres organisations (par exemple, la Banque mondiale, la Commission européenne, voire certains donateurs bilatéraux) en matière de décentralisation. Un autre membre a suggéré de renforcer la coordination entre les organisations internationales basées dans les régions. En conclusion, la Présidente a félicité le PAM, et tout particulièrement les bureaux de terrain, d'avoir su présenter les documents opérationnels dans les divers délais imposés par le Conseil d'administration, tout en décentralisant les bureaux régionaux et en mettant en oeuvre le système WINGS.

## QUESTIONS DIVERSES

### Mécanisme de financement des programmes de protection de la sécurité du personnel des Nations Unies (2001/EB.3/39)

125. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement le document relatif au Mécanisme de financement des programmes de protection de la sécurité du personnel des Nations Unies et a remercié le Secrétariat de lui avoir communiqué des informations à jour sur les progrès accomplis dans ce très important domaine.
126. Le Conseil a félicité le Directeur exécutif d'avoir appelé l'attention sur une question aussi grave grâce à ses efforts de plaidoyer au sein de nombreuses instances, y compris le CCQAB et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. À la suite des déclarations du Directeur exécutif, le Conseil a mis en relief l'importance que revêtaient la



sûreté et la sécurité du personnel et a reconnu qu'il s'agissait d'un problème mondial qui transcendait les considérations simplement financières ou géographiques. Le Conseil a encouragé toutes les parties à continuer d'oeuvrer en faveur du règlement des questions plus larges liées à la sécurité du personnel des Nations Unies, y compris le châtement des personnes reconnues coupables de crimes contre des agents humanitaires.

127. Le Conseil a pris note de la part revenant au PAM des coûts prévus pour l'exercice biennal 2002–2003 sur la base du recensement réalisé à l'échelle du système des Nations Unies et a approuvé la proposition tendant à avoir recours au Fonds général, à titre ponctuel, pour financer la part du PAM telle que finalement approuvée par l'Assemblée générale. Le Directeur exécutif a expliqué au Conseil que le coût total des programmes de sécurité, tel qu'il était actuellement calculé, c'est-à-dire 53 millions de dollars, était fondé sur une évaluation des dépenses récurrentes de personnel pendant un an et que ce chiffre augmenterait par conséquent au cours de l'exercice biennal à venir. Elle a ajouté que le Secrétariat de l'ONU estimait que le total des coûts pour l'exercice biennal 2004–2005 attendrait 69 millions de dollars. Le Conseil a fait savoir qu'il reviendrait sur la question de savoir quel était le meilleur moyen de financer la part du PAM.
128. En outre, le Directeur exécutif a informé le Conseil des autres activités qu'elle avait menées dans ses efforts incessants de plaider en faveur de la sécurité du personnel et du fait qu'elle devrait se présenter devant le CCQAB lorsque celui-ci reviendrait sur la question de la sécurité d'ici à la fin de l'année. Le Conseil a pris note des efforts déployés par le Directeur exécutif à cet égard et a manifesté le souhait que l'Assemblée générale réexamine également cette question au cours de l'exercice biennal à venir.
129. S'agissant du mécanisme de gouvernance, le Conseil a insisté pour que le PAM participe à tout comité qui pourrait être constitué pour superviser le système de gestion de la sécurité des Nations Unies étant donné que le Programme était l'un des plus grands Fonds et Programmes des Nations Unies, qui avait le plus grand nombre de fonctionnaires dans les régions les plus dangereuses. Le Conseil a donc chargé le Secrétariat de transmettre clairement à l'Organisation des Nations Unies le sentiment du Conseil. Il a réitéré que les parties qui prenaient à leur charge les coûts du système de protection de la sécurité du personnel devraient avoir leur mot à dire dans la gestion et la mise en oeuvre du système.
130. Le Conseil a demandé au Secrétariat de lui faire rapport, à sa session annuelle de 2002, sur la décision qu'aurait finalement adoptée l'Assemblée générale et sur les modalités selon lesquelles cette décision serait appliquée.

### **Le PAM, la sécurité alimentaire et le VIH/SIDA (2001/EB.3/40)**

131. Le Conseil a accueilli avec satisfaction la note d'information du Secrétariat sur le VIH/SIDA et a pleinement approuvé l'optique du PAM, qui était d'aborder le VIH/SIDA en tant que question relevant de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il a cependant été noté qu'une approche plus stratégique serait nécessaire à l'avenir pour intégrer les questions touchant le VIH/SIDA dans les programmes de pays.
132. Le Conseil a noté avec satisfaction la collaboration dynamique entre le PAM et les autres organismes des Nations Unies, les ONG et les gouvernements et s'est dit favorable à la poursuite de tels partenariats.
133. Certains membres ont estimé que le PAM devrait également veiller à garantir la disponibilité des médicaments. Il a été noté que, faute d'avoir accès à un traitement d'un coût abordable, une personne vivant avec le VIH/SIDA ne pourrait guère tirer parti de la seule aide alimentaire. Le Secrétariat a répondu qu'une bonne nutrition et un régime



alimentaire adapté pouvaient contribuer à ralentir le passage de la séropositivité au SIDA et améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

134. Plusieurs membres étaient d'avis que cette note d'information devait être considérée comme une première étape, et devait être suivie d'un document approfondi de politique générale.

### **Harmonisation des processus de programmation entre les fonds et les programmes des Nations Unies (2001/EB.3/41)**

135. Faisant référence à la décision prise en juin par le Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP sur l'harmonisation des processus de programmation, et à l'invitation lancée aux Conseils du PAM et de l'UNICEF de débattre de cette question, la Présidente du Conseil a noté que le Conseil devrait faire part de sa position à l'Assemblée générale à New York, qui examinait l'harmonisation dans le cadre de l'examen triennal d'ensemble des politiques de développement.
136. Elle a invité le Directeur exécutif adjoint à informer le Conseil des nouveaux processus d'approbation du PNUD et du FNUAP. Ce processus comprenait la présentation, aux fins de discussion, à la session annuelle du Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, qui a lieu en juin, de schémas succincts de programmes de pays (les documents du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement correspondants étant disponibles sur le site WEB), après quoi, les Secrétariats élaboraient les programmes de pays. La version finale d'un programme de pays donné était placée sur les sites web respectifs des organisations, en octobre de la dernière année d'exécution du programme de pays en cours. Les programmes de pays étaient ensuite approuvés formellement par le Conseil à sa première session ordinaire en janvier de l'année suivante, si aucune objection n'était formulée (sans présentation de document ni débat), à moins que cinq membres au moins n'aient adressé au préalable une demande écrite à la session du Conseil d'administration pour qu'un programme de pays fasse l'objet de discussions.
137. Le Conseil a réaffirmé la volonté ferme du PAM en matière de coordination et d'harmonisation de la programmation, tout en notant qu'au PAM, le processus d'approbation des programmes de pays et le calendrier n'étaient pas les mêmes qu'au PNUD et au FNUAP. Il a été souligné que les schémas de stratégie de pays du PAM étaient présentés aux sessions ordinaires, et non pas aux sessions annuelles, du Conseil d'administration du PAM, accompagnés des évaluations de programme de pays, et que le Conseil invitait alors le Secrétariat à élaborer un programme de pays, pour approbation, dans l'année qui suivait. Le Directeur exécutif adjoint a déclaré que les Conseils d'administration du PAM et de l'UNICEF n'étaient pas tenus de modifier leurs processus d'approbation des programmes, mais qu'ils devraient examiner les différentes options concernant l'examen et l'approbation des programmes de pays, comme l'avaient fait le PNUD et le FNUAP.
138. La Présidente du Conseil d'administration a noté que, dans le cadre du projet du PAM relatif à la gouvernance, on reviendrait sur les questions concernant la programmation et les programmes de pays pour en débattre. Il a été décidé que dans l'intervalle, le PAM devrait mettre au point une position appropriée, qu'il transmettrait à l'Assemblée générale à New York. Les membres ont décidé de communiquer la décision qui suit à New York:

"Réaffirmant le vif soutien qu'il accorde à la coordination des activités de développement des Nations Unies et à l'harmonisation de la programmation, le Conseil d'administration du PAM a noté que son processus d'approbation des programmes de pays et son calendrier étaient légèrement différents de ceux adoptés



par le PNUD et le FNUAP. Le Conseil du PAM revoit actuellement ses procédures de gouvernance et ses processus de programmation. Lorsque cette révision sera achevée, le Conseil du PAM sera en mesure de communiquer sa décision quant aux procédures d'approbation des programmes de pays spécifiques au Programme alimentaire mondial. Le Conseil se félicite également de la participation active que le PAM ne cesse d'apporter aux discussions du Groupe des Nations Unies pour le développement concernant l'harmonisation de la programmation."